

Appel à candidature
à un poste de
Chef de service du développement numérique,
Délégué aux Systèmes d'Information (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Direction Générale

<u>Intitulé du poste :</u>	Chef de service du développement numérique, Délégué aux Systèmes d'Information (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	Fonctionnaire titulaire de la Fonction publique de catégorie A en PNA ou en détachement sur contrat ou, à égalité de chance, CDI de droit public (décret n°86-83)
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A/A+ (idéalement IDTPE ou IPSIC ou APAE)
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire et régime indemnitaire de la Fonction publique de l'Etat ou du quasi-statut du CNPFF (décret n°2009-547)
<u>Résidence administrative :</u>	Orléans (45)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} septembre 2024

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).



Description du poste

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur national de l'administration et des finances, le **chef du Service Développement Numérique, Délégué aux Systèmes d'Information** aura pour missions principales de définir la stratégie de développement des systèmes d'information du CNPF et d'en assurer la mise en œuvre. Il est membre permanent du **Comité de direction de l'établissement (CODIR)**.

En tant que **chef du Service Développement Numérique (SDN)**, il encadre 6 agents publics permanents, 3 agents d'un prestataire d'assistance informatique, plusieurs CDD et apprentis et fonctionne avec un réseau de 15 correspondants locaux dans les délégations territoriales. Il prépare les budgets de son service (budget annuel de fonctionnement et d'investissement d'environ 1,5 M€ hors financement des projets).

En tant que **Délégué aux Systèmes d'Information**, il est chargé de définir avec le CODIR la stratégie numérique de l'établissement, il pilote les prestataires chargés du développement des projets et des tierce-maintenance applicatives (TMA), il est impliqué dans la sécurité des systèmes d'information, la gestion du parc des équipements numériques (postes, téléphones, serveurs, baies, etc.), l'architecture des réseaux. Il est peut être amené à travailler ponctuellement avec le service de communication.

Profil recherché

Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme de niveau 7 en informatique (master, diplôme d'ingénieur ou équivalent) ou bénéficiant d'une expérience professionnelle attestant de compétences techniques équivalentes et procurant une légitimité suffisante,
- Expérience minimum de 10 ans d'encadrement dans les fonctions supports informatiques dans les services publics ou établissements publics ou organismes para-publics,
- Expérience en maîtrise d'œuvre et pilotage de projets informatiques

Compétences et qualités requises

- Sens du service public, adhésion aux politiques publiques de l'Etat
- Aptitude avérée au management
- Pédagogie et persévérance
- Autonomie, sens de l'organisation
- Discrétion (accès à des données confidentielles)

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% et forfait mobilité durable
- Participation de l'employeur à un contrat de complémentaire santé (mutuelle) ;

Personnes à contacter

Alain POSTY, titulaire du poste actuellement : 06 24 48 60 17 - alain.posty@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer au plus tard le **16 avril 2024** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier le statut, les diplômes, les qualifications et les expériences professionnelles,
- les copies des diplômes cités dans le CV et/ou de l'arrêté de situation administrative,
- pour les agents publics (fonctionnaires ou contractuels) une copie des 3 derniers entretiens professionnels de l'agent.

par mail uniquement, à :

alain.posty@cnpf.fr, vincent.videau@cnpf.fr et frederic.delpont@cnpf.fr

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront invités à se présenter devant une commission de sélection qui se tiendra le **23 avril 2024** dans les locaux du CNPF, à Orléans (à proximité de la gare).